

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 241

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: Naville, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sion d'Hygiène de la S. d. N. a désignée pour diriger une enquête internationale sur la mortalité infantile.

* * *

Ce n'est pas en Congrès, mais à la suite d'un Congrès, que se réunira, à Genève également, les 11, 12 et 13 septembre, le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. En effet, après les journées intensément remplies de Paris, les membres anciens et nouveaux de ce Comité n'avaient pu prendre en juin dernier qu'un rapide contact, et il était nécessaire de les convoquer à nouveau pour du travail plus calme et plus approfondi. Et bien que ce soient surtout des questions administratives qui figurent à l'ordre du jour (finances, Commissions internationales, rapports divers, exécution du travail décidé par le Congrès et mise en œuvre des résolutions votées par lui), ce sont là des questions vitales pour l'Alliance, dont le Comité est chargé de diriger les destinées jusqu'en 1929; en outre, la présidente de la Commission des finances, Miss Sterling, et la présidente de la Commission nouvellement nommée de la paix, Miss Ruth Morgan, espèrent pouvoir réunir quelques membres de ces Commissions avant ou après la session du Comité Exécutif. Celui-ci sera au complet (Mrs. Corbett Ashby, Mme Schreiber-Krieger, Mme Plaminkowa, Mme Malaterre-Sellier, Mlle Rosa Manus, Miss Sterling, Mlle Gourd, Miss Morgan et Mlle Walin) et deux membres du Comité étendu, Mmes Charaoui-Pacha et Dorothee von Velsen, ont annoncé leur intention de suivre ces séances.

La présence sur notre sol helvétique, si caillouteux au point de vue féministe, de tant de suffragistes de marque est une bonne chance dont s'empressent de profiter les suffragistes genevoises en tout cas, qui organisent pour le samedi 11 septembre, à la Salle Centrale, un grand meeting de propagande, où les membres du Comité ont aimablement accepté de prendre la parole. Sans doute, quelques autres groupements suffragistes suisses suivront-ils cet exemple, et demanderont à l'une ou l'autre de ces oratrices de faire, en rentrant chez elles, un petit détour pour aider à notre travail en montrant ce que les femmes de leur pays ont pu et su faire de leur bulletin de vote.

* * *

Et c'est un clou qu'il ne faut jamais se lasser d'enfoncer dans les têtes les plus dures. Car, chez nous, notre cause a subi un petit échec au cours de cet été: le demi-canton de Bâle-Campagne a rejeté en votation populaire la disposition, pourtant bien modeste, votée précédemment par le Grand Conseil, et qui reconnaissait aux femmes le droit de vote en matière d'école, d'assistance et d'église. Il est vrai que la majorité rejetante a été remarquablement faible: 3332 *non* contre 3164 *oui*.

D'autre part, à Bâle-Ville, l'initiative communiste en faveur des droits politiques pour les femmes a abouti, en réunissant au total 3059 signatures. Assurément, il est beaucoup trop tôt pour chanter victoire, car la procédure est longue des délibérations au Grand Conseil, puis de la votation populaire ensuite, et le fait que cette initiative n'est pas partie des milieux suffragistes directement intéressés, mais a été lancée sans les consulter et avec une couleur politique accentuée, risque probablement de lui nuire auprès de l'opinion publique. Les suffragistes bâloises ont donc un beau travail de propagande en perspective.

Sans doute aussi pouvons-nous relever, comme un des rares faits d'intérêt spécialement féminin qui se soient produits en Suisse cet été, la nouvelle réunion, au Righi, de la Commission du Conseil National qui s'occupe de la revision du régime des alcools. Nos lecteurs se souviennent des déplorables décisions qu'avait prises cette Commission dans sa réunion de printemps à Spiez, et qui lui ont valu une avalanche de lettres de protestations et de résolutions votées par des Assemblées diverses (les Sociétés féminines n'avaient pas failli à la tâche). Il semblerait que la Commission en aurait tenu compte dans une certaine mesure, comme l'indique le *Journal de Genève*:

Quelques-unes des erreurs commises dans l'espoir — du reste incertain — de rallier les campagnards à la réforme ont été corrigées. Les nouvelles décisions modifiant celles de Spiez portent sur deux points importants: l'obligation de livrer les produits distillés à la Régie et la distillation à domicile. Tel qu'il était sorti des déli-

bérations de Spiez, le projet disait que la Confédération prendrait livraison des eaux-de-vie qui lui seraient offertes. On voulait donc obliger la Régie à acheter les produits des alambics, tout en laissant les distillateurs libres de les vendre ailleurs. En supprimant, comme elle l'a fait dans sa dernière session, les mots « qui lui seraient offertes », la Commission a entendu poser le principe que si l'Etat est obligé d'acheter les eaux-de-vie, le producteur a, lui aussi, le devoir de livrer toute sa marchandise. C'est ainsi du moins que l'amendement est interprété par l'opinion publique.

En ce qui concerne la distillation à domicile, un amendement voté à Spiez avait été vivement critiqué: c'est celui qui admet l'octroi de l'autorisation d'installer de nouveaux alambics si la nécessité en est démontrée. Pratiquement, cette disposition, présentée par le délégué des agriculteurs, n'aurait pas eu une grande valeur, puisque la Régie, de laquelle la concession aurait dépendu, n'a aucun intérêt à l'accroissement du nombre des appareils à distiller. Mais elle pouvait donner lieu à des abus. Aussi la Commission réunie au Righi a-t-elle tenu compte du désir manifesté par l'opinion publique d'avoir un texte clair. Elle a supprimé l'adjonction critiquée. On se bornera donc à dire:

« La Confédération a la faculté de réduire le nombre des appareils à distillation à domicile par la voie d'une libre entente avec les propriétaires, moyennant indemnité, et en favorisant la distillation des fruits et de leurs déchets par les distilleries professionnelles.

* * *

Cette revue, pourtant déjà trop longue, serait incomplète si nous ne la terminions par quelques mots d'*In Memoriam*, car, hélas! la grande faucheuse ne sommeille pas durant les mois de vacances. Et si le mouvement féministe proprement dit n'a pas eu de pertes directes à déplorer, quelques-uns de ses partisans, ou quelques-uns de ceux qui l'honoraient par leur activité, manquent désormais à l'appel. C'est ainsi que Miss Gertrud Bell, secrétaire du Haut-Commissaire britannique en Irak, dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner l'activité scientifique et politique en Orient, est morte en juillet, des fatigues de ce long séjour. Nous espérons pouvoir revenir prochainement sur la carrière intéressante et rare de cette femme, diplomate et philologue de premier ordre.

Le féminisme britannique a aussi fait une perte en la personne de l'écrivain sioniste bien connu, Israel Zangwill, qui avait été l'un des premiers champions du mouvement suffragiste durant les années héroïques du début du XX^{me} siècle, et qui n'avait cessé de défendre, dans ses livres comme dans ses articles de journaux ou dans ses conférences, les droits de la femme. « La tentative d'inférioriser un sexe est même encore plus ridicule en science qu'en politique », écrivait-il, voici plus de vingt ans.

Et chez nous, dans un cercle d'activité bien différent, est morte, à Zurich, Mlle Johanna Schärer, l'initiatrice vénérée de tout le mouvement en faveur du travail manuel plus intelligiblement compris pour la jeunesse féminine, et l'auxiliaire inappréciable de tant d'œuvres sociales locales. C'était une de ces figures maternelles et compréhensives que l'on aimait à rencontrer aux réunions de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et l'on se rend compte ainsi de la perte qu'ont faite ses collaboratrices immédiates.

E. Gd.

De-ci, De-là...

Le Bureau international d'Education.

Les éducatrices parmi nos abonnées — et quelle est la femme qui n'est, peu ou prou, éducatrice? — seront heureuses d'apprendre qu'il existe depuis peu, à Genève (4, rue Charles-Bonnet), un Bureau international d'Education, créé par l'Institut J.-J. Rousseau pour servir de centre d'information à l'usage des éducateurs de tous les pays du monde. Depuis quelques années, beaucoup d'Associations nationales et internationales, au nombre desquelles figurent plusieurs Associations féminines, réclamaient la création d'un Bureau de ce genre, travaillant dans l'esprit de la S. d. N., indépendant des gouvernements, et se tenant sur le terrain scientifique, en dehors des courants politiques, des influences de parti et des questions confessionnelles. Le directeur du nouveau Bureau, M. Pierre Bovet, ainsi que ses directeurs adjoints, Mlle Elisabeth Rotten et M. Adolphe

Ferrière, sont connus de toutes nos lectrices: inutile de les leur présenter.

Le B. I. E. a pour but de développer les relations internationales dans le domaine pédagogique. Pour atteindre ce but, il s'est mis en rapport avec le Secrétariat de la S. d. N., l'Institut international de Coopération intellectuelle, le B. I. T., les Ministères de l'Instruction publique, les Associations qui s'intéressent à l'éducation. Il centralise surtout la documentation sur la psychologie pédagogique, sur l'éducation publique et privée de l'enfance et de l'adolescence. Il servira naturellement de centre de coordination entre les institutions s'occupant des mêmes questions ou travaillant dans des domaines connexes. Il prendra l'initiative d'enquêtes expérimentales ou statistiques. Il favorisera les voyages d'études pour instituteurs et professeurs.

Chacun est d'accord aujourd'hui pour estimer que seule une mentalité nouvelle, largement humaine, peut permettre la solution pacifique des problèmes angoissants qui se posent de toutes parts, et que, pour former cette mentalité, il n'est d'autre puissance que l'éducation. Ce sont les éducateurs de toutes les nations qui sont appelés à créer parmi la jeunesse une atmosphère de bonne volonté, de confiance et de fraternité, unique garantie de force et de durée pour la S. d. N. Le B. I. E. convie toutes les femmes à les y aider en lui apportant les concours actifs et dévoués dont il a besoin pour réaliser son programme. La secrétaire générale, M^{lle} Marie Butts, se fera un plaisir de fournir des détails supplémentaires à toutes les personnes qui les lui demanderont. M. B.

L'inauguration du Palais de la Femme.

Ce fut vraiment une splendide manifestation en faveur de la cause féminine que l'inauguration du Palais de la Femme, qui a eu lieu à Paris, 9, rue de Charonne, au début de l'été. Une foule considérable remplissait le vaste réfectoire de ce bel établissement, transformé pour l'occasion en salle de réunion, tandis que sur l'estrade avait pris place le général Booth, entouré de plusieurs personnages importants du monde officiel et du monde salutariste, et que les musiciens de la Garde républicaine s'apprétaient à exécuter de beaux morceaux d'orchestre.

MM. Justin Godard, sénateur, Ch. Richet, Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, Durafour, ministre du Travail, prirent tour à tour la parole, et dans des discours très impressifs, parlèrent avec émotion, soit de la situation poignante de la femme qui lutte et travaille seule à Paris, soit de l'œuvre admirable de l'Armée du Salut. Un souffle vivifiant d'amour et de compréhension humaine les animait tous, souffle qui gagna l'assemblée et la remua profondément.

Puis ce fut au tour du général Booth d'exprimer sa reconnaissance à celles qui contribuèrent à la fondation du Palais de la Femme, et de développer ses projets futurs relatifs au Palais de

l'Enfant, dont il salue la création à Paris même, dans un avenir prochain. En véritable Anglais, le général ne craint pas l'humour et sait l'entremêler aux questions les plus sérieuses, ce qui donne beaucoup de saveur à ses discours.

Ensuite, extraite d'une heure consacrée à une collation et à la visite du bâtiment. Quelle joie pour toutes les personnes qu'intéresse le sort des travailleuses, de traverser ces salles claires et confortables (où plus de 600 repas pourront être servis à la fois), bibliothèque, parloir, salle de conférence et de visiter les cuisines et salles de bains, buanderies, etc... Que tout cela représente d'heures de repos, de délassement, de bien-être physique et moral, pour toutes les femmes qui viendront y chercher un abri!

Quant aux 743 chambrettes qui occupent les quatre étages de l'immeuble, elles sont délicieuses de simplicité et de bon goût. Outre un lit, une table, une chaise, une armoire anglaise, elles contiennent, bienfait inestimable, un évier à eau chaude et à eau froide. Quel luxe utile et plein d'à-propos! Enfin, sur les toits, de vastes terrasses sont prévues.

Vers 17 h. 30 eut lieu la consécration religieuse de l'édifice. Cantiques, prières, témoignages, puis discours et oraison liturgique du général Booth se succédèrent dans un grand élan d'enthousiasme et de foi.

En sortant ce soir-là du Palais de la Femme, une satisfaction intime nous pénétrait. Il nous semblait que la cause féminine avait planté un drapeau dans les lignes ennemies de l'indifférence, et que ce drapeau serait suivi de beaucoup d'autres. N'oublions pas que l'initiative de cette œuvre merveilleuse est due au zèle infatigable du commissaire Peyron, et que ceux qui sont disposés à lui venir en aide peuvent encore lui adresser leurs dons, au Quartier général de l'Armée du Salut, 76, rue de Rome, à Paris.

(Retardé.)

H. NAVILLE.

L'Ecole de gardes-malades et l'hôpital pour femmes de Zurich

(A l'occasion de son jubilé)

L'idée de fonder une Ecole de gardes-malades avec Hôpital pour femmes avait été émise pour la première fois à l'Assemblée générale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses en 1894. Mais ce fut en 1896, au Congrès des Intérêts féminins de Genève, que M^{lle} Anna Hær, docteur en médecine, lança le projet avec l'autorité que lui conférait sa compétence indiscutée unie à une conviction communicative. Grâce au travail de la Commission fondée peu après — dont faisait entre autres partie M^{me} Heim, la première femme médecin de la Suisse, — grâce aussi au zèle des

La vie et l'œuvre de Flora Tristan

Tel est le sujet du livre¹ que vient de publier M. Jules-L. Puech, docteur en droit et en lettres de l'Université de Paris, avec l'aide de M^{me} Puech, « collaboratrice patiente et conseillère précieuse ». Ce beau livre, fruit de seize années de travail, est une œuvre de bénédictin, à en juger seulement par l'abondante bibliographie de la fin du volume et par les notes et renvois au bas des pages. C'est aussi un livre d'un très grand intérêt social et littéraire, faisant revivre intensément cette belle et ardente Flora Tristan, cette ancêtre à la fois du socialisme, du mouvement féministe et de l'Internationale ouvrière.

¹ *Librairie des sciences sociales et politiques*. Marcel Rivière, 31, rue Jacob et 1, rue Saint Benoit, Paris. Prix : 25 francs.

Du même auteur :

Le Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs. (Paris, Alcan, 1907).

Proudhon et notre temps (Paris, Chiron, 1920).

Les socialistes et la guerre. (Éditions de la « Paix par le droit », 1919).

Les jeux de la politique et de l'amour (Paris, Bernard Grasset, 1912).

La tradition socialiste en France et la Société des Nations (Paris, Marcel Rivière, 1922).

Un précurseur de Ch. Fourier au XVI^e siècle (Paris, Marcel Rivière, 1923).

L'étude si complète, si fouillée de M. Puech, — étude qu'il complètera par la publication du *Journal* de son héroïne — nous paraît une juste réparation de l'oubli où l'on avait laissé tomber celle que l'auteur appelle la grand'mère de « l'ouvriérisme », en démontrant que l'association internationale des travailleurs et le mouvement syndicaliste sont en puissance dans la doctrine prêchée par l'apôtre de l'union ouvrière. Son activité a oscillé, comme un balancier, des aperçus les plus hardis aux essais les plus raisonnables.

Ce qui séduit M. Puech chez Flora Tristan, « c'est qu'elle illimite les progrès et délimite la tâche immédiate. » Entre autres explications qu'il donne de l'oubli presque complet où a sombré la mémoire de cette femme d'élite, l'auteur estime que son attitude morale et raisonnable peut expliquer l'oubli. « L'extrémisme un peu plus sensationnel assure parfois un renom plus durable. Elle eut trop l'horreur de la démagogie pour s'assurer la popularité par des moyens qu'eût réprochés sa conscience. Elle ne se courba pas devant les grands de ce monde, elle ne voulut pas flatter le peuple. »

Les années d'apprentissage. — Les années d'apostolat. — Le socialisme de Flora Tristan, telles sont les trois parties du livre de M. Puech.